

**INTRODUCTION A UNE ECONOMIE
POLITIQUE HETERODOXE**

Jean CARTELIER

Working Paper n° 8302

**Economie et Société
Place Montesquieu, 3
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (Belgique)
D/1983/3082/02**

INTRODUCTION A UNE ECONOMIE
POLITIQUE HETERODOXE *

La résurgence de la tradition hétérodoxe - illustrée par les travaux de Keynes et de B. Schmitt - permet d'envisager une représentation d'ensemble de l'activité économique très différente de celle qui se forme, plus ou moins spontanément, sous l'influence des théories orthodoxes de l'échange marchand et du capital.

Toutefois, les analyses hétérodoxes souffrent d'un certain nombre d'insuffisances. Non seulement elles sont peu développées et détaillées mais en outre elles ne paraissent pas fondées sur une réflexion aussi fondamentale que celle qui sous-tend les théories de la valeur, par exemple. Il est donc souhaitable de tendre vers une meilleure compréhension du point de vue hétérodoxe et une plus grande explicitation de ses énoncés afin de vérifier la plausibilité d'un développement de cette approche.

Le présent papier n'a pas d'autre objectif. Dans une première étape (I), il est nécessaire de présenter quelques positions générales mais essentielles situant l'analyse hétérodoxe. Pour ce faire on reprendra sous une forme allégée des analyses présentées ailleurs [1]. Il sera alors possible, dans une seconde étape, de montrer que la diversité des systèmes monétaires concevables - qui sont autant de variantes différentes d'un même jeu - ne fait pas obstacle à une théorie unitaire de la monnaie (II). Enfin, pour conclure, des éléments pour une réflexion critique sur les conditions de saisie du réel économique seront avancés à propos du capital financier, notion qui paraît comme l'aboutissement nécessaire de l'analyse hétérodoxe du capitalisme.

Une première version de ce papier a été conçue à l'occasion d'un séjour comme chercheur en visite à l'Institut des Sciences Economiques de l'Université Catholique de Louvain. L'excellente ambiance et le climat intellectuellement tonique que j'y ai trouvés sont en fait l'origine de cet essai. Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble de l'équipe de Economie et Société dont la responsabilité ne s'étend évidemment pas aux erreurs et insuffisances du texte. La présente version a bénéficié des remarques écrites de M. De Vroey et de G. Benetti.

I L'APPROCHE HETERODOXE : ASPECTS GENERAUX

Au rebours de l'éléphant dont parle J. Robinson, l'approche hétérodoxe est aisée à définir mais malaisée à reconnaître. Keynes a donné, implicitement, une définition exemplaire dans le chapitre 4 de la General Theory : est hétérodoxe tout discours économique construit sur les seules grandeurs monétaires (ou sur des ratios entre grandeurs monétaires). En d'autres termes, le postulat de l'existence de la monnaie est le point de départ de l'économie politique. La mise en application de cette définition n'est pas si simple et l'on est vite convaincu, à la lecture des auteurs, que la tradition hétérodoxe est plus ou moins présente chez la plupart des grands économistes. Plus délicate encore à opérer est la distinction entre la théorie monétaire de l'activité économique et tout ensemble de propositions vulgaires "ruminant les apparences" monétaires de la vie sociale.

Le besoin de fonder clairement et rationnellement la thèse du caractère primordial de la monnaie est donc évident. Mais d'un autre côté, il n'apparaît pas possible pour autant d'adhérer à une théorie de la genèse de la monnaie, qu'elle soit celle de Marx ou celle, récemment présentée, de Aglietta et Orléan [2]. Dès lors la tâche à laquelle il convient de s'atteler consiste à explicitement les relations nécessaires existant entre la conception de la monnaie comme premier lien social et les règles de fonctionnement de l'économie.

1. Les enseignements de l'orthodoxie

Il est commode ici de partir de l'approche orthodoxe et des enseignements susceptibles d'être tirés d'un examen critique de la façon dont elle atteint ou non certains résultats pourtant assignés comme objectifs. Pour être bref sur des points assez largement connus et commentés, il ressort de deux siècles de théorie orthodoxe l'impossibilité de donner une image rationnelle de la formation décentralisée d'une société fondée sur l'échange, ce qui était le propos central aussi bien de A. Smith que de L. Walras. La théorie de l'échange ne peut se construire - jusqu'à preuve du contraire - qu'en ajoutant au postulat de base de l'existence de la nature (les propriétés physico-chimiques des biens) un postulat d'existence de la société sous

la forme d'une instance centrale coordonnant les relations économiques selon des règles prédéterminées (secrétaire du marché, centre de clearing). L'autre branche de l'approche orthodoxe, la théorie de la production et du capital, repose de la même façon sur un donné "naturel" (la technique de production qui permet de calculer le vecteur du surproduit) et sur un donné social : une règle a priori de répartition du prix du surproduit (productivité exclusive de l'agriculture chez Quesnay, uniformité du taux de profit depuis Ricardo).

En fait donc, la théorie orthodoxe ne décrit pas un processus de socialisation d'éléments indépendants (passage de l'état rude et primitif à la société moderne) mais plus simplement une modalité de fonctionnement d'une société dont la constitution est déjà donnée.

Il ne saurait être question d'en tirer argument contre l'approche orthodoxe. Ce qu'elle n'a pu faire jusqu'à présent, l'approche hétérodoxe ne le pourra pas sans doute davantage. L'obstacle est une contrainte théorique qui ne relève pas de position idéologique, il s'impose à toute construction logiquement cohérente : le social n'est pas obtenu à partir d'hypothèses l'excluant.

La genèse du social écartée, étant un objectif apparemment hors d'atteinte, il reste à explorer et à comprendre les règles du jeu de notre économie. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, l'approche orthodoxe apparaît à la fois inutilement sophistiquée et assez mal adaptée à cette tâche. Elle s'est constituée sur base très différente : la notion de richesse réelle (due à Smith) s'est en effet dégagée par élimination de tous les éléments impliquant à l'évidence une détermination sociale, la monnaie et le Prince, et la substitution de données naturelles : l'existence de biens et l'instinct de troc¹ propre aux individus en proie au besoin. Le postulat de nomenclature (soit la liste donnée de l biens...) et la recherche d'un maximum de satisfaction par modification pacifique des dotations initiales (la règle de la contrainte budgétaire exclut la guerre) sont les formes modernes de ces hypothèses fondamentales. S'il est excessif de penser que de telles hypothèses dressent un obstacle insurmontable à l'élaboration d'une analyse dont on sait maintenant qu'elle doit présupposer en outre des règles sociales explicites, il paraît néanmoins assez raisonnable de penser qu'elles ne sont pas le meilleur point de départ possible.

1. en fait l'"instinct de troc" est une façon pour Smith de postuler l'existence de la société.

Dans cet esprit, partir de l'existence de la monnaie - et du même coup taire celle des biens qui devient redondante - est une démarche plus simple et plus appropriée, à condition toutefois que les règles du jeu puissent être construites.

Le lien social primordial, celui qui n'a pas pu être véritablement éliminé par la théorie orthodoxe et qui est pris en compte ici, sera nommé séparation. C'est une façon commode d'opposer cette hypothèse à celle d'indépendance des sujets dans l'état de nature, sans considérer pour autant que la société est déjà entièrement achevée et constituée. Il s'agit donc de préserver l'idée de la coordination d'activités librement décidées sans pour autant verser dans l'utopie orthodoxe de la formation idyllique des relations sociales (contrats bilatéraux volontairement conclus).

2. Séparation et demande effective

Positivement, la séparation signifie que les acteurs étudiés sont autonomes. L'orientation de leur activité n'est pas socialement prédéterminée, au sens où elle serait dictée dans sa forme et son contenu par exemple. Mais, c'est en cela qu'ils ne sont pas indépendants c'est à dire quelconques et étrangers les uns aux autres, ils sont contraints à une expression commune unique. Leur action - quel que soit son sens individuel, inconnaissable et inappréciable du dehors - revêt une forme objective, connaissable par tous. Cette expression est quantitative. Les grandeurs exprimant les actions individuelles sont également leur seule manifestation sociale. Elles sont donc l'unique objet de l'économie politique.

A la séparation ainsi esquissée correspondent les notions indissociables de monnaie et de demande effective¹.

Le principe de demande effective contient l'idée que l'élément séparé décide de son activité, sur la base de ses anticipations, supputations et croyances les plus diverses, sans connaître l'action des autres éléments séparés. Qu'il soit utile ou non de rationaliser la demande effective en termes de calcul économique importe peu au regard de sa caractéristique essentielle d'être une décision individuelle non objectivement coordonnée aux

1. La demande effective est celle exposée au chapitre 3 de la General Theory [3

autres ¹.

Un rapprochement entre la notion de séparation et le principe keynesien de la demande effective peut paraître surprenant puisque le lien social postulé par la première - la monnaie - est infiniment plus faible que l'interdépendance des croyances, anticipations et opinions impliquée par la théorie keynesienne de la spéculation, notamment.

En fait un tel rapprochement s'impose avec force. L'impression contraire provient de ce que la notion de séparation est présentée lors d'une analyse ab ovo du fonctionnement de l'économie. Les acteurs ne peuvent donc prendre en considération un quelconque passé. Dès lors que l'on examine l'un des processus économiques globaux : $t = 1, 2, \dots, n, n + 1, \dots$ la séparation n'implique nullement que les demandes effectives de $t = n$ soient décidées dans l'ignorance des événements survenus en $t = n - 1, n - 2, \dots$, ni que chaque acteur s'abstienne des enseignements sur les stratégies apparemment suivies par les autres.

Bref, toutes les observations présentées par Keynes, au chapitre 12 de la Théorie Générale entre autres, se révèlent de ce point de vue parfaitement compatibles avec le concept de séparation. Ce qui est essentiel, pour la séparation comme pour la demande effective, c'est qu'au sein d'un processus donné, chaque acteur ayant à décider sa propre demande effective le fait dans l'incapacité de connaître les décisions présentes des autres éléments séparés. C'est d'ailleurs cette caractéristique qui autorise

1. Cette hypothèse de simultanéité des demandes effectives pourrait être relâchée et un ordre de succession pourrait être supposé entre les différents éléments faisant connaître leurs plans. Mais l'intérêt de cette modification dépend du point de savoir si les "premières décisions" influencent significativement les "secondes". Dans la négative l'essentiel de l'argument n'est pas affecté : les décisions des premiers ne sont qu'un argument parmi d'autres dans les fonctions de comportement des seconds. Abandonner l'hypothèse de simultanéité complique inutilement l'exposé et ne se justifierait qu'à un niveau de généralité moindre. Dans le cas contraire, l'introduction d'un ordre de succession (exemple de la théorie du déséquilibre) paraît contradictoire avec la notion de séparation. Si l'influence de la première classe d'éléments séparés est telle que l'on peut déduire avec une bonne certitude les décisions de la seconde une fois celles de la première connues - cas de sous-traitance par exemple - la notion de séparation cesse de renvoyer à une égalité de statut. La limite extrême d'une telle situation est alors le salariat (voir plus loin).

l'existence de la spéculation en général et qui permet de comprendre l'incertitude invoquée par Keynes : celle-ci est radicale en ce que la connaissance exhaustive de tout ce qu'il est socialement possible de connaître (les grandeurs monétaires effectives) ne l'élimine pas.

La décision de la demande effective est incertaine car privée de coordination présente avec les autres décisions. Elle est néanmoins effective : elle donne immédiatement naissance à des relations constatables et irréversibles. Conformément à la description que donne Keynes (chapitre 6 de la General Theory), la détermination, par les éléments séparés, du montant de leur activité entraîne des dépenses pour une somme équivalente : les paiements effectifs sont égaux à la demande effective.

Cette propriété fondamentale de la demande effective s'oppose à ce qu'il soit fait abstraction de la diversité possible des règles gouvernant la monnaie. La demande effective est inévitablement associée aux modalités des divers systèmes monétaires.

Ce qui a été dit précédemment de l'expression commune des activités et de l'égalité de la demande effective et des paiements permet de comprendre que deux points, et deux points seulement, sont essentiels pour définir la monnaie : le mode de définition de l'unité de compte et la procédure par laquelle les unités de compte peuvent être transférées entre les éléments séparés. Il conviendra donc de préciser la théorie de la demande effective en fonction des différentes versions concevables de la monnaie et de vérifier que cette diversité, loin de faire obstacle à l'unité conceptuelle de la monnaie, ne peut être prise en compte qu'en raison d'une théorie unitaire fondée sur la séparation (et non sur l'histoire des systèmes économiques). Ce point est l'enjeu de la deuxième partie du présent papier.

De la nécessaire égalité entre demande effective et paiements effectifs, il ressort que chaque élément séparé, bien qu'agissant indépendamment des décisions effectives des autres, contribue à déterminer le montant des unités de comptes qu'ils reçoivent. Les paiements de chacun constituent les recettes des autres : chaque acteur en choisissant le montant de son activité fixe en même temps la reconnaissance qu'il a des activités d'autrui. Au plan de l'ensemble des éléments séparés la demande effective

entraîne une double détermination : d'une part est fixé le niveau décidé d'activité, d'autre part la sommation des paiements effectifs reçus de chacun donne une autre évaluation de cette même activité.

Pour reprendre la notation utilisée dans Marchands, salariat et capitalistes on a d'une part le vecteur des quantités d'activité décidées par les éléments séparés, noté h , et d'autre part le vecteur des quantités d'unités de compte que les dépenses associées à la demande effective transfèrent vers ces mêmes éléments séparés, noté $h' = Bh$ où B est une matrice de Markov à diagonale nulle.

En donnant naissance à une double détermination quantitative (en général $h \neq h'$), l'hypothèse de séparation entraîne une indétermination des éléments censés constituer la société. Cette indétermination est à la fois nécessaire - elle découle des hypothèses initiales - et inadmissible - elle s'oppose à ce que la société soit décrite de façon univoque.

3. Crise ou ajustement

Cette situation inconfortable n'est pas l'apanage de l'approche hétérodoxe ici esquissée. Elle se retrouve sous des formes diverses et caractérise aussi la théorie de l'échange. La résolution de la difficulté y est obtenue par la définition d'une règle d'ajustement dont la plus typique concerne le changement des prix - auxquels les transactions sont soit impraticables soit inachevés - selon le signe de la demande excédentaire.

Une telle règle ne peut être transposée ici. La raison en est simple et a été déjà évoquée à propos de l'incertitude. L'alternative est en effet la suivante :

- ou bien, sur la base d'une information que l'on peut supposer aussi étendue que l'on voudra, on admet que les décideurs ne peuvent surmonter l'incertitude liée à la méconnaissance des décisions présentes des autres éléments séparés; ceci signifie qu'aucune relation déterminée ne peut être posée entre données passées et décisions présentes; selon les termes de Keynes "the factor of current long-term expectations cannot be even approximately eliminated or replaced by realized results" ([3] p. 51).

Le recours à la théorie traditionnelle de l'ajustement par anticipations adaptatives, où le rôle moteur est tenu par la différence entre grandeurs réalisées et grandeurs anticipées, est exclu.

Alors que dans une société centralisée, la planification ou le secrétaire de marché réduisent l'incertitude en coordonnant objectivement les actions des agents, dans une société séparée la coordination passe par une interprétation décentralisée (et donc subjective) des données objectives connues. Les possibilités de chacune sont limitées par la règle commune de simultanéité des décisions pour chaque processus global.

- ou bien, on admet que les agents parviennent, grâce à l'examen des données du passé, à la connaissance exacte des mécanismes divers par lesquels les événements économiques sont produits (anticipations rationnelles); dans ce cas, c'est la notion de séparation qui est contredite puisqu'une telle hypothèse revient à admettre que tous les décideurs connaissent en même temps les décisions de tous au moment exact où elles sont prises et donc que la collectivité est transparente à elle-même.

Dans les deux cas l'ajustement (progressif ou immédiat) et la séparation sont des notions mutuellement exclusives.

A contrario de l'ajustement, le raisonnement s'inscrit dans une période unique : ouverte par la demande effective elle se clôt par l'annulation des déficits et excédents. Cette clôture est nécessaire car elle est la condition même de l'observation économique.

Il est commode et assez naturel de représenter un élément séparé i par un compte où s'inscrivent en emplois les dépenses associées à la demande effective (h_i) et en ressources les recettes résultant des dépenses faites auprès de lui par les autres éléments séparés (h'_i). Dire quelque chose sur ce compte exige qu'il soit équilibré, soldé. La situation d'un élément séparé ne peut pas être établie sans que le compte soit arrêté. Ceci implique, par exemple, que la quantité d'unités de compte manquante soit obtenue d'une façon ou d'une autre. Ce sont précisément ces opérations - par construction distinctes de h_i et h'_i - qui, tout à la fois, marquent la fin de la période et assignent une grandeur déterminée aux éléments de l'économie.

Si on nomme crise l'existence d'un vecteur $d : (B - I) \neq 0$, les opérations dont il vient d'être question auront pour effet simultané : la résolution de la crise et la détermination d'une structure économique univoque et différence de celle des éléments séparés (qui demeurerait équivoque). L'annulation de l'écart $h'_i - h_i$ - pour chaque i - fait disparaître la double détermination et permet d'associer un montant unique d'unités de compte à chaque entité économique.

Il est assez difficile, à ce niveau de généralité, d'être plus précis. Il convient d'attendre une plus grande spécification des règles du jeu (voir plus loin). Toutefois il faut remarquer que, normalement, la résolution de la crise marque la fin du discours économique : ou bien en effet la crise est résolue et les membres de la société sont définis; dans ce cas l'histoire s'achève en "happy end"; plus rien n'est susceptible de se passer (c'est évidemment la même chose quand le plein équilibre est atteint dans la théorie orthodoxe); ou bien la crise n'est pas résolue; dans ce cas font défaut les règles qui permettraient d'envisager les événements qui en résultent; ici également le discours économique devient sans objet (le commerçant qui, refusant de liquider partiellement ou totalement son fonds pour combler son déficit de caisse, se barricade chez lui avec un fusil peut difficilement faire l'objet d'une description économique...).

4. Crise et analyse du "réel économique"

Le temps économique ainsi défini se clôt sur lui-même et une succession de temps différents est difficile à concevoir à défaut de permanence et de continuité objective. Par construction, la théorie formée sur les bases très générales indiquées jusqu'à présent n'est pas pertinente pour penser le monde réel si ce dernier se conçoit comme réalité en mouvement, période après période. Dans la réalité ainsi conçue, les comptes, décrivant les éléments séparés, ne disparaissent pas bien qu'arrêtés à la fin de chaque période : les grandeurs, que ces soldes périodiques permettent d'obtenir, varient au cours du temps et la possibilité de suivre leur évolution objective est une garantie, la plus sûre, de connaissance du mouvement économique.

Ce contraste entre une théorie "définitive" et un réel en devenir perpétuel, n'est pas propre à l'approche hétérodoxe.

Dans la théorie orthodoxe, la difficulté est résolue par la dynamique du déséquilibre. L'économie inachevée - i.e. hors de l'équilibre - est décrite par une différence entre les grandeurs réalisées (observables) et les grandeurs théoriques (solutions d'un système de détermination quel qu'il soit). Cette différence fonde l'existence de forces d'ajustement (perverses ou non, peu importe ici) engendrant le mouvement économique (en cas de convergence, il suffit de prévoir quelques petits chocs exogènes pour être assuré que le mouvement ne s'arrêtera jamais).

Ainsi, l'analyse orthodoxe de la réalité économique prend nécessairement appui sur des grandeurs non observables, non objectives. Le mouvement économique est même pensé par rapport à ces dernières. De là le caractère inévitablement normatif de la théorie orthodoxe : toute situation effective ne peut être décrite que par rapport à une référence virtuelle; toute position observée ne peut l'être que comme un point sur une trajectoire imaginée conduisant à une situation terminale théoriquement connue.

Cette remarque n'est pas en elle-même une condamnation de l'approche orthodoxe. On peut néanmoins souhaiter disposer d'une théorie qui soit moins marquée de normatif et qui ne comprenne que des grandeurs observables, ce qui est le cas, en principe, pour les grandeurs monétaires réalisées.

On retrouve ici des raisons pour éliminer toute référence à un processus d'ajustement et pour souligner que la radicale incertitude qui caractérise nos économies renvoie au principe de séparation - et est donc l'expression la plus directe des règles du jeu - et non à un ajustement par le secrétaire de marché. C'est la notion de crise qui est ici essentielle. La crise - dont le sens profond a été défini pour la première fois sans doute par Marx à propos de la "possibilité formelle des crises" - n'est pas autre chose que la conséquence nécessaire des règles de fonctionnement d'une économie séparée. Les crises observées ne sont nullement les étapes d'une marche plus ou moins rapide vers un but déterminé mais seulement des manifestations non ordonnées de ce qui est potentiellement contenu dans les règles du jeu. En ce sens, les crises sont la réalité économique.

Ceci étant dit, l'essentiel reste à faire, à savoir résoudre analytiquement la question de la succession des périodes. Le fait que les seules grandeurs envisagées ici soient monétaires et donc objectivement constatables ne garantit nullement qu'elles soient effectivement constatées. Le cas du commerçant armé et barricadé chez lui montre assez que la connaissance de h_i et de h'_i ne suffit nullement à l'observation économique. Pour que cette dernière soit possible il faut que les règles soient respectées; dans notre exemple il faudrait que le compte du commerçant soit soldé. Plus généralement, le maintien des excédents et des déficits rend radicalement impossible l'énonciation de la réalité économique.

Mais, d'un autre côté, l'annulation des écarts aboutit, semble-t-il, à la constitution définitive de la société et à la dissolution du réel observable (fin des temps).

La résolution de cette difficulté implique la définition d'opérations qui, tout en annulant les écarts, ne forment pas définitivement les sujets économiques et donc maintiennent en existence les éléments séparés. En d'autres termes il faut que soit définissable une résolution temporaire de la crise.

Les conditions de possibilité de telles opérations seront évoquées plus loin, les précisions nécessaires à leur analyse n'ayant pas encore été avancées. L'idée générale est que deux conditions doivent être remplies : a) une valeur d'usage sociale : non donnée au départ - doit être définie à partir des relations économiques (cette condition est nécessaire pour l'interprétation générale de la résolution de la crise comme détermination de la structure économique comme propriété de "quelque chose").

b) cette valeur d'usage doit être telle qu'une spécification temporaire y soit implicitement contenue (cette condition est nécessaire pour le règlement des déficits ne soit acquis que pour "quelques jours").

Les opérations de résolution temporaire de la crise, ainsi définies, constituent l'ensemble du système de crédit et elles ne sont intelligibles que dans une forme particulière de l'économie séparée qu'est le capitalisme.

Ces opérations de crédit se distinguent donc radicalement des opérations courantes (h et h'), ces dernières étant saisies par la définition de l'unité de compte et des modalités de transfert des unités de compte. Est ainsi posé le principe général de la distinction radicale entre monnaie et crédit¹. Ce principe, issu des thèses de Smith et de Tooke sur la double circulation ("between consumers and dealers" et "between dealers"), a été formulé de façon précise par B. Schmitt comme distinction entre "département d'émission" et "département financier" [4].

5. Economie marchande et économie capitaliste

La notion de séparation, indissociable de l'économie monétaire, ne suffit pas à la caractériser pleinement. De multiples formes sont concevables les hypothèses particulières précisant la séparation. Parmi elles, deux sont remarquables qui se distinguent de façon extrêmement claire.

Dans la première, il n'existe que des éléments séparés (avec simultanéité des demandes effectives). Cette identité de statut est exprimée dans la théorie orthodoxe par l'idée de concurrence parfaite et par le principe de l'échange entre équivalents. Elle renvoie chez Marx à une division sociale du travail particulière, celle où les travaux particuliers sont privés et effectués indépendamment les uns des autres; pour toutes ces raisons, cette économie peut être nommée marchande. Son analyse, tout en permettant de mettre en évidence certains résultats, recèle de grandes difficultés d'interprétation [1]. Il paraît notamment impossible de dépasser une description purement formelle de la résolution de la crise. Il semble que son intérêt principal réside dans une éventuelle mise en parallèle avec la théorie orthodoxe.

Dans la seconde, outre les éléments séparés, une place est faite aux éléments non susceptibles d'une initiative autonome, leur existence sous forme de grandeurs monétaires dépend de façon cruciale de la demande effective des premiers. On distinguera donc les éléments séparés des éléments déclarés. L'économie est donc ici hétérogène et, comme nous allons le voir, inégalitaire.

Le vecteur de la demande effective (propre aux éléments séparés) se présente comme la somme de deux vecteurs : h représente la somme

1. Cette distinction est différente de celle usuellement retenue sur une base empirique incertaine. Elle procède d'une nécessité conceptuelle. Son application pratique dépend éminemment du système de monnayage envisagé (voir la deuxième partie de ce texte).

de deux vecteurs : n représente le vecteur des dépenses adressées aux autres éléments séparés tandis que z est le vecteur de déclaration :
 $h = n + z$.

On peut montrer que s'il existe des opérations en sens inverse, des éléments déclarés aux éléments séparés, aucune perte de généralité n'est entraînée par l'hypothèse d'unicité de l'élément déclaré. Ces opérations sont figurées par le vecteur s . On a nécessairement, ([1] pp.55-56) à ce stade de raisonnement,
 $us = \omega \leq \alpha = uz$.

Le cas le plus général, seul considéré ici, est
 $z > 0, s > 0$ et $\omega < \alpha$.

La fraction de l'élément déclaré égale à $us = \omega$ est entièrement contenue dans les comptes des éléments séparés : son existence économique est tout entière à l'intérieur des éléments séparés et complètement déterminé par les opérations de ces derniers. Cette double soumission monétaire (par les deux côtés du compte) décrit la condition salariale. Les éléments séparés apparaissent alors comme entrepreneurs.

Parce qu'il s'agit d'un rapport monétaire, le rapport salarial a été souvent assimilé à un rapport marchand, égalitaire. Les difficultés théoriques rencontrées dans cette direction auraient dû faire renoncer à cette voie de recherche. Marx, qui a vu si clairement le problème dans le chapitre V du Livre I, a tenté de surmonter l'inévitable contradiction en faisant de la force de travail une marchandise et sa valeur d'usage la substance de la valeur, contredisant le caractère social et non matériel du travail abstrait et les conditions générales d'existence de la marchandise. Demeure cependant de l'analyse de Marx (chapitre VI du Livre I) l'opposition de l'homme aux écus et de l'homme sans écus, fondamentalement conforme à l'approche hétérodoxe.

Rapport monétaire, la relation salariale est le seul moyen, dans une société fondée sur la séparation, de socialiser ceux qui en sont exclus en vertu des règles d'accès à la monnaie (demande effective).

Pour le salarié (collectif) la socialisation se fait par les deux côtés du compte. En termes empiriques et approximatifs, c'est parce que les biens qu'ils consomment doivent être produits à l'initiative des entrepreneurs que les salariés sont ce qu'ils sont, i.e. doublement soumis monétairement. Lorsque ce n'est pas le cas — lorsque les travailleurs se reproduisent au sein d'un autre mode de production — l'instauration de la soumission se fait par la force armée et la contrainte politique. Mais à son état achevé, le salariat est un rapport économique et monétaire et non pas politique.

Mais comme tel, il est susceptible d'être affecté par l'incertitude attachée à la séparation. La grandeur $\alpha = uz$, qui vaut comme "demande effective de salarisation" n'est pas nécessairement réalisée. Dans la société ici analysée ($\alpha > \omega$) il est même sûr que la grandeur du salarié est différente de celle qui est anticipée par les entrepreneurs. La différence $\eta = \alpha - \omega$ mesure le déficit global de l'ensemble des entrepreneurs (aspect macroéconomique propre à cette forme sociale) ou, si l'on préfère, la dimension de la crise propre au capitalisme.

Les dépenses des entrepreneurs entre eux conduisent également à une double détermination $n \neq n' = Bn$). L'existence du salariat permet d'interpréter les achats des entrepreneurs entre eux comme moyens de travail (Keynes parle d'investissement) ou plutôt comme l'anticipation de financement de l'acquisition des moyens de travail par la plus-value ou profit (c'est l'existence de la plus-value qui permet d'acheter les moyens de travail, non l'inverse). Ce que les entrepreneurs tentent de déterminer par leur demande effective c'est, en même temps que leur pouvoir en termes de travail salarié, son corollaire, leur capacité à bénéficier de la plus-value. Les entrepreneurs gagnent ce qu'ils dépensent tandis que le salarié dépense ce qu'il gagne, peut-on écrire en reprenant l'heureuse formule de Kalecki.

Mais la séparation fait que ces tentatives ne sont pas ipso facto validées : la double détermination affecte la plus-value comme le reste. Le vecteur du déficit des entrepreneurs est : $d\pi(B - I)n + s - z$.

Comme dans la théorie de la marchandise, les déficits et excédents doivent être annulés. Mais ici il est possible d'avancer une interprétation précise des opérations de résolution de la crise. En voici

le principe ¹.

Dans la société ici décrite, il est possible de nommer l'objet de l'activité des entrepreneurs qui est l'obtention de plus-value. Chaque entrepreneur a certes une situation unique qui lui est propre. Mais cette particularité ne fait pas obstacle à une expression sociale unique : la plus-value. Dans la société marchande où la résolution de la crise pourrait s'interpréter comme formation de propriétaires, l'expression des grandeurs est sociale mais l'objet désigné par ces grandeurs est inconnu et irréductible (laboratoire secret). Ici, on peut imaginer que la résolution de la crise donne également naissance à un vecteur de grandeurs mais en outre, l'objet désigné par ces grandeurs est commun à tous les entrepreneurs : il est une capacité (variable et propre à chacun) à obtenir quelque chose (qui est la même pour tous) ² : la plus-value. On parlera de droit à la plus-value (DPV), c'est à dire le droit à une fraction déterminée de plus-value d'un élément séparé donné (on songe empiriquement à une action qui donne droit, si N est le nombre des actions, à $1/N$ du bénéfice distribué de la société).

Les opérations par lesquelles les déficits et excédents s'annulent sont en même temps acquisitives de ces valeurs d'usage socialement définies. On nommera financement de telles opérations dont la forme est :

$$\beta \text{ (DPV}_i) \rightarrow \gamma F$$

où β et γ sont des nombres. On peut définir à partir de là le prix particulier d'un DPV :

$$P(\text{DPV}_i) = \frac{\gamma}{\beta} F$$

ou son inverse, qui n'est pas autre chose qu'un taux de capitalisation :

$$\rho_i = \frac{\beta n'_i}{\gamma} \quad \text{si } n'_i \text{ est la plus-value jugée correspondre à (DPV}_i\text{)}.$$

La multiplicité et l'indétermination des taux d'intérêt est évidente, à ceci près qu'à partir du déficit global des entrepreneurs il est possible de déterminer une base unique pour le calcul de capitalisation. Si μ est la plus value associée au panier de DPV correspondant à l'opération

$$P \left[\sum_i \beta_i \text{ DPV}_i \right] =$$

on a :

$$\rho = \mu' / \eta$$

1. Pour plus de détails voir [1] et une note à paraître dans les Cahiers d'Economie Politique.
2. Le rapprochement s'impose avec la distinction opérée par Marx entre MAM - dont la rationalité est la valeur d'usage propre à chaque échangiste - et AMA' dont la fin est l'accroissement de la seule valeur d'usage sociale a priori, l'argent.

Les opérations de financement sont donc formatrices de capital puisque la quantité de F, dont la contrepartie est une quantité estimée de plus-value, représente la capitalisation de cette plus-value (ce que Marx appelait capital fictif). La résolution de la crise conduit de la société salariale à la société capitaliste.

Il convient pour finir de remarquer que le DPV et sa capitalisation se prêtent par définition à une spécification temporelle, ce qui n'est pas le cas pour la propriété marchande, nécessairement définitive. Ceci permet de résoudre la difficulté relevée à propos de l'analyse du "réel économique" : les modalités mêmes de résolution de la crise se prêtent à ce qu'elle soit temporaire et pas forcément définitive. Il convient alors de préciser les DPV par des estimations de plus value pour des périodes déterminées. Une description de ces opérations temporaires sera esquissée au point III du présent papier.

X

X X

II MONNAIE ET SYSTEMES MONETAIRES

Après la mise en place sommaire des notions générales propres à l'approche hétérodoxe, il est possible d'examiner de façon plus détaillée les effets particuliers de définitions spécifiques des règles monétaires.

1. Le système monétaire "métallique"

Le point de départ de cet examen sera la monnaie métallique qui est (à tort !) la référence plus ou moins implicite de la théorie orthodoxe.

Les éléments nécessaires à la définition de ce système sont les suivants :

- (i) il existe un bien physique identifiable objectivement par tous et antérieur à toute détermination sociale : l'or
- (ii) l'unité de compte (F) est définie par un poids d'or, ce qui revient à dire que l'or a un prix (c'est le seul prix dans une économie marchande car l'or y serait la seule valeur d'usage).
- (iii) la frappe et la fonte de l'or sont totalement libres (et sans coût pour simplifier).

Une précision supplémentaire achève de dessiner la version la plus stricte (I_a) du système métallique :

- (iv_a) la remise effective d'or est la seule façon de se procurer des unités de compte et la tradition de pièces d'or est l'unique mode de règlement entre éléments séparés.

La demande effective dans ce système, parce qu'elle s'identifie à la possibilité d'effectuer les dépenses correspondantes, est strictement contrainte : $h \leq e$ où e est le vecteur de la dotation en or (exprimée en F).

La résolution de la crise s'opère selon le principe suivant (société marchande) : les éléments séparés déficitaires - ils ont donné plus de F qu'ils n'en ont reçu et par conséquent se sont déssaisis du support matériel de ces F - renoncent à l'or qui accompagnait les F. Les éléments séparés excédentaires utilisent la monnaie dans l'acquisition de la seule valeur d'usage disponible : ils achètent l'or auquel ont dû renoncer les déficitaires, ce qui s'effectue par la fonte des espèces. L'excédent monétaire se transforme en propriété par annulation de la monnaie. Le résultat est une définition univoque de la société marchande comme une structure ($\bar{e}$) de propriété de la (seule) valeur d'usage sociale : l'or. Cette structure est évidemment différente de l'état initial [$\bar{e} = e + (B-I)h$] mais cela est la conséquence normale de la séparation.

Dans un tel système, l'or est bien la richesse sociale et si le chryso hédonisme était condamnable c'est davantage par incompréhension de la dynamique historique que par perversion intellectuelle de ses partisans.

Une version légèrement différente (I_b) du système métallique est obtenue en substituant à (iv_a) la règle :

(iv_b) les unités de compte peuvent être obtenues indépendamment de l'or et les transferts de F de compte à compte peuvent s'effectuer en anticipation de remise de pièces d'or en fin de période¹.

L'introduction de "facilités de paiement" lève la contrainte qui caractérisait le système précédent. Ici le monnayage ne se réduit pas à l'obtention d'or réel. Les "usages" élargissent les possibilités des éléments séparés. La demande effective peut être dès lors, sans être quelconque, déterminée sans référence stricte aux dotations-or.

Toutefois, le règlement des soldes ne saurait, par construction, être effectué par des promesses de paiement : il intervient en fin de période et seule la tradition de pièces d'or est ici acceptable. La différence de nature entre les opérations courantes (h et h') et les opérations de résolution de la crise est ici très claire.

Le vecteur des déficits $d = (B-I)h$ ne saurait donc être quelconque.

Deux cas sont à distinguer :

① $e \geq |d^-|$

où $|d^-|$ est le vecteur des valeurs absolues des déficits. Les dotations-or sont alors suffisantes pour régler les déficits. La résolution de la crise s'opérera exactement comme dans le cas précédent : les sujets marchands sont déterminés par $\bar{e} = e + (B - I)h$.

On notera incidemment que s'il est possible de définir une vitesse de la circulation de la monnaie métallique ($v = \frac{uh}{ue} = \frac{uh'}{ue}$) celle-ci n'est nullement pertinente : ce qui importe est seulement la composition des dotations confrontée à la composition des déficits. En outre, il n'y a aucune raison que la totalité de l'or soit monnayée. Ce résultat très

1. La prise en compte de "facilités de paiement" pose un délicat problème de fond. Elle paraît en effet contradictoire avec l'identification de la demande effective aux paiements effectifs et l'idée que la demande effective est indemne de toute coordination objective des activités économiques : ne présuppose-t-elle pas la conclusion d'agrèments entre les éléments séparés portant sur l'acceptation des promesses de règlement futur ? Afin d'éviter cette réelle difficulté, on considérera qu'il existe certains usages connus de tous. La souplesse ainsi conférée au système s'accompagne d'une relative certitude concernant les contraintes de chacun.

général constitue une critique implicite de l'équation quantitative (et pas seulement de la théorie du même nom).

De même la relative transparence de ce système monétaire permet de comprendre que la monnaie n'est pas en tant que telle "réserve de valeur".

La richesse sociale est ici l'or et non la monnaie. L'équilibre des comptes en fin de période exige que la monnaie (i.e. la frappe de l'or) soit annulée - et donc que les pièces soient fondues. La monnaie ne survit pas à la période.

Admettons néanmoins que les pièces frappées demeurent en l'état. A la période suivante, le détenteur de pièces et le détenteur du poids d'or de ces pièces sont exactement dans la même situation au regard d'une nouvelle définition de l'unité de compte. La monnaie per se n'introduit aucune différence. Penser que la monnaie est réserve de valeur est tout simplement la confondre avec la richesse (ici l'or, là le capital), ce dont étaient accusés, non sans mépris, certains mercantilistes par A. Smith...

L'idée des trois fonctions de la monnaie repose sur une analyse insuffisante, liée au point de départ de l'approche orthodoxe, où la monnaie n'a d'autre statut possible que l'inexistence ou l'assimilation à un bien.

$$\textcircled{\beta} \quad e < |d^-|$$

Les opérations de résolution de la crise ne sont plus possibles. Apparaît dès lors une crise ouverte, c'est à dire pour laquelle les opérations de résolution ne sont pas définies.

Contrairement au principe d'ajustement, il n'existe pas de norme par rapport à laquelle l'analyse peut être conduite. La crise ouverte marque d'une certaine façon la limite précise de l'économie politique.

Tout au plus est-il possible d'envisager plusieurs façons de modifier les règles pour sortir de la crise ouverte mais rien ne peut être affirmé concernant leur mérite comparé. Une modification minimale paraît être celle de la définition du F (mutations monétaires) entraînant tout à la fois la satisfaction de la contrainte $e \geq |d^-|$ (d est défini en F et e_i est le produit d'une quantité d'or fixe par le prix légal de l'or) et

une détermination de la structure de la richesse $\bar{e}$ relativement favorable aux débiteurs. Une telle hausse du prix de l'or peut définir l'inflation mais il convient de ne pas oublier qu'il s'agit d'un phénomène caractérisant une crise ouverte et donc non soumis à un principe quelconque de régulation.

Une modification plus radicale consiste en une redéfinition du système (I_b) lui-même.

Avant d'examiner la deuxième grande catégorie de systèmes monétaires, il convient de mentionner deux variantes de la monnaie métallique.

La première reprend tous les traits du système (I_b) et n'en diffère que par l'idée de la possibilité d'une centralisation partielle des règlements au sein de banques gérant les comptes d'un certain nombre d'éléments séparés. Les règlements entre éléments séparés situés dans la même banque prennent la forme d'un virement en banque tandis que ceux intéressant des éléments clients de banques différentes font apparaître, après compensation, des soldes interbancaires à régler.

Ce qui a été dit plus haut s'applique alors de façon inchangée à ceci près que ce sont les banques elles-mêmes qui interviennent pour le compte des éléments séparés dont elles assurent la gestion. La centralisation des avoirs en or dans les banques - mais appropriés par les marchands - est une tendance de ce système, tendance accentuée par une éventuelle centralisation des banques elles-mêmes.

La seconde variante (I') est plutôt une curiosité théorique : elle est une situation limite marquant la frontière entre approches hétérodoxe et orthodoxe.

Elle reprend les traits de (I_a) mais à la règle (i) se substitue :

(i') l'or n'a pas d'autre usage que d'être monnayé i.e. l'or et la monnaie sont indistincts.

Dans ce cas, la demande effective est contrainte de telle sorte que $h = e$. L'ensemble des opérations définit $h' = Bh$: déficit et résolution de la crise sont confondus. Si, en outre, on admet une succession de périodes, on a nécessairement :

$$h_t = B h_{t-1} \quad \Xi \quad e_t = B e_{t-1}$$

B étant une matrice de Markov, h converge, quand $t \rightarrow \infty$, vers $e^* = B e^*$.

La "monnaie" ne disparaît pas car elle ne se distingue pas de l'or. Elle se conserve jusqu'à la fin des temps et l'économie tend vers une situation stable et déterminée.

La confusion or-monnaie produit un résultat typique de l'analyse orthodoxe : l'existence d'un processus d'ajustement et une détermination d'équilibre de la structure sociale. Elle se présente comme la limite de l'approche hétérodoxe qui se constitue par l'affirmation de l'antériorité logique absolue de la monnaie et donc de son irréductibilité à toute autre détermination. La monnaie, même (et surtout !) dans un pur système métallique, n'est pas l'or. Le système (I') n'appartient pas à l'analyse hétérodoxe.

2. La monnaie "dématérialisée"

La deuxième grande catégorie de systèmes monétaires comprend tous ceux qui ne reposent pas sur une valeur d'usage préalablement définie. Le qualificatif "dématérialisé" ne doit pas faire oublier que de tels systèmes ne fonctionnent pas sans coûts.

Le plus simple (II_a) est constitué par les deux règles suivantes :

- (i) il existe une instance centrale de monnayage qui inscrit les unités de compte (F) dans les comptes des éléments séparés (demande effective).
- (ii_a) les règlements se font exclusivement par virement des F de compte à compte.

Dans ce système, la demande effective se confond avec le vecteur du monnayage. Mais, à la différence du système (I') cette relation ne définit pas une contrainte naturelle. Ainsi, en supposant une succession de périodes, il n'y a aucune raison pour que $h_t = B h_{t-1}$. Tout est à recommencer à chaque fois. Aucun lien fonctionnel ne permet de déduire les grandeurs de la période t sur la base des grandeurs de t - 1. A cet

égard la différence avec (I') est radicale.

Une variante de ce système est obtenue en substituant à (ii_a) la règle :

(ii_b) les unités de compte peuvent être obtenues autrement qu'en passant par l'instance centrale et les transferts de compte à compte peuvent s'effectuer en anticipation de virements de F dans les comptes tenus par l'instance centrale.

Le parallélisme de (II_b) avec (I_b) est tel qu'il suffit de rappeler brièvement que la contrainte sur h est levée et que l'on retrouve ici les remarques relatives à la vitesse de la circulation de la monnaie (inscription dans les comptes de l'instance centrale) et à la contrainte structurelle $|d^-| \leq e$ où e est ici le vecteur du monnayage auprès du centre.

C'est une variante de ce système qui semble le mieux décrire nos systèmes contemporains, considérés au plan interne. Enonçons en les règles avec un bref commentaire.

(i) il existe une unité de compte (F) qui est constatée par inscription dans les comptes d'une instance centrale.

Cette unité n'est pas définie autrement et n'a pas à l'être. Certes, il est possible de dire qu'elle représente 1/uh du total de l'activité économique mais cela reste purement tautologique. La "valeur" de l'unité de compte est une notion totalement dépourvue de signification.

(ii) Le dispositif de monnayage est partiellement décentralisé. Il existe des instances de centralisation partielle, les banques, auprès desquelles s'effectuent les inscriptions de F dans les comptes des éléments séparés. Si on néglige les "usages commerciaux", les banques sont les lieux exclusifs du monnayage des éléments séparés (demande effective).

En tant que tel, ces centres ne sont pas des organes privés : le monnayage est par construction une institution sociale. L'appellation "banques" peut dès lors sembler incorrecte puisqu'elle paraît désigner des éléments séparés (entreprises financières). La difficulté ainsi mise à jour

est considérable puisqu'elle concerne la relation réciproque inextricable en apparence entre gestion des paiements et financement de l'économie.

(iii) Lieux de monnayage, les banques se rattachent à l'instance centrale où s'inscrivent les F

Leurs comptes résumant les opérations de règlement affectant les comptes des éléments séparés.

(iv) Les transferts d'unité de compte (F) entre éléments séparés sont effectués par des virements de compte à compte internes à une banque ou interbancaires.

(V) Les transferts interbancaires sont effectués au sein de l'instance centrale (compensation centrale).

L'ensemble du dispositif paraît donc assez différent du monnayage métallique. La règle du monnayage n'est pas automatique; elle n'est pas non plus despotique en raison de la décentralisation. Ni les banques ni l'instance centrale n'assurent à eux seuls le monnayage (on s'en rapproche en cas "d'encadrement du crédit") mais les banques sont relativement contraintes par leurs relations au centre qui, lui, n'est pas au contact des éléments séparés.

Le mode des règlements a une ambiguïté suffisante pour autoriser bien des controverses. Celles qui ont porté au 19ème siècle sur le statut du billet convertible (en or) peuvent aisément être transposées à propos du chèque bancaire. Le chèque n'est-il pas, comme le billet convertible, "à mi-chemin" entre la monnaie à pouvoir libératoire - tradition d'un avoir sur l'instance centrale - et le règlement commercial - traite ou billet à ordre - suspendu à la bonne fin des opérations. La réception d'un chèque n'équivaut-elle pas à un règlement effectif que si, le compte étant supposé approvisionné, la banque tirée à un avoir en F suffisant ? C'est du moins l'évidence suggérée par l'examen des systèmes actuels.

En fait ce type de débat est condamné à ne pouvoir être tranché, faute d'être étayé par une analyse de l'ensemble du système des paiements et par une distinction claire entre monnaie et crédit.

Il convient de garder à l'esprit que la monnaie n'est pas une chose mais un mode d'organisation défini par un ensemble de règles. La centralisation nécessaire des différentes zones partielles de règlement

garantit que les opérations définies en (iv) et (V) sont effectives. Mais, en raison de l'hypothèse de séparation, il ne saurait être inféré que l'effectivité des opérations garantit la situation des éléments séparés. Ceux-ci peuvent défaillir. L'existence des déficits et leur annulation nécessaire (nécessaire pour la pertinence du discours économique !) introduit à côté de ces opérations monétaires des opérations de financement (ou de crédit). Si une banque est en difficulté c'est parce l'ensemble des éléments séparés relevant de sa zone l'est. La détention d'un chèque sur une banque "insolvable" ne signifie donc pas que le règlement n'a pas été fait mais, bien au contraire, que, en vertu de l'ensemble des règlements du même type qui sont intervenus, c'est la résolution de la crise qui est à l'oeuvre et qui exerce ses effets. Cette situation ne relève donc pas de la définition de la monnaie mais des formes du crédit.

C'est également l'absence d'une vue d'ensemble qui paraît responsable de l'adhésion à l'idée que la monnaie est réserve de valeur. La monnaie en tant que telle n'a pas de valeur. Même quand le monnayage implique l'existence d'une valeur d'usage déterminée, on a vu que la monnaie ne s'identifiait pas à elle. Ni valeur, ni valeur d'usage la monnaie, en tant que forme d'organisation, recouvre deux des trois fonctions conventionnellement définies (mesure et circulation) mais exclut la troisième (réserve).

Ce qui passe d'une période à l'autre ce sont les valeurs d'usage. Dans le modèle de la société marchande métallique, poser que la monnaie est réserve de valeur c'est la confondre avec l'or. Dans la société capitaliste à monnaie dématérialisée et où la résolution temporaire de la crise donne naissance au capital de financement, soutenir que la monnaie est réserve de valeur est tout simplement la confondre avec le crédit et le capital. Le fait que l'interprétation orthodoxe de la demande de monnaie soit, depuis Walras, résumée par l'idée de demande d'encaisse est tout à fait typique de ce point de vue.

Ces indications rapides sur la monnaie peuvent être complétées par un très bref aperçu de la question dite "monnaie internationale".

3. La question de la monnaie internationale

Soit deux ensembles séparés et disjoints de monnayage (deux économies) repérables par les noms différents des unités de compte : le F et la £.

L'existence de règlements internationaux présuppose celle d'un lien, quelconque, entre F et £. Pas plus qu'il n'est possible d'envisager l'analyse des relations entre éléments totalement indépendants mais seulement celles entre éléments séparés, il n'est concevable de décrire des relations entre économies indépendantes.

Considérons deux cas typiques avec l'ambition très limitée de faire apparaître quelques aspects très généraux.

On peut tout d'abord envisager comme lien entre nos deux économies le fait qu'existe un même mode de définition des unités de compte. Ceci est possible dans le cas où une même valeur d'usage - l'or - est supposée être objectivement identifiable par tous les éléments séparés des deux économies. Ainsi, par exemple, 1 £ est le nom (anglais) de x grammes d'or tandis que 1 F est le nom (français) de y grammes d'or. L'or a alors deux prix légaux ($1/x$ £ et $1/y$ F par gramme).

Supposons que les deux économies fonctionnent en stricte monnaie métallique (I_a) : les règlements se font par tradition de pièces frappées. Dans ces conditions, un règlement effectif d'un élément français à un élément anglais exige que le premier porte l'or à la monnaie anglaise qui lui rendra sous forme de pièces frappées ayant seuls cours légal en Angleterre.

Dans un tel système :

(a) il n'y a pas de monnaie internationale

cette proposition est la conséquence directe de l'impossibilité d'identifier l'or à la monnaie.

(b) le "taux de change" susceptible d'être défini est le rapport du nombre de pièces d'or frappées de 1 F que l'on peut obtenir à la monnaie française avec l'or obtenu par la fonte d'une pièce d'or de 1 £; ce taux a la dimension (x/y) F/gr d'or et donc est une autre expression du prix de l'or; il n'a pas la dimension d'un taux de change (x/y F/£).

En considérant la France et l'Angleterre comme un tout, les opérations de règlement font apparaître un déficit. L'annulation de ce déficit s'effectue ainsi qu'il a été vu à propos du système (I_a) : le pays excédentaire fond les espèces de sa propre monnaie représentant le surplus des encaissements sur les décaissements et acquiert ainsi l'or (ou richesse). Mais ceci n'épuise pas la totalité des mouvements possibles de l'or non monétaire. Par ailleurs, la liberté de la fonte et de la frappe interdit que l'Hôtel des monnaies (anglais ou français) contrôle la quantité de pièces frappées. Ces deux remarques constituent une critique radicale du Currency Principle, ainsi que l'avait bien vu Tooke.

Soit maintenant une autre forme de monnayage, où chaque unité de compte reçoit une définition purement interne, non fondée sur une valeur d'usage préexistante.

Dans ce cas, un règlement entre la France et l'Angleterre exige qu'une correspondance a priori ait été fixée entre les unités de compte : $1 \text{ £} = \alpha \text{ F}$ ou $1 \text{ F} = 1/\alpha \text{ £}$. En d'autres termes, le taux de change (un vrai !) existe antérieurement aux relations économiques internationales; il en est la condition de possibilité.

Demeure la question du moyen de règlement. La prédétermination du taux de change autorise l'existence de virements interbancaires internationaux. Toutefois, pour être en mesure d'en déduire une mesure du déficit entre les deux économies, il convient de donner une précision supplémentaire qui n'était pas nécessaire au plan interne. La compensation n'est pas automatiquement assurée ici car les banques n'ont pas leurs comptes tenus auprès de la même instance centrale. Beaucoup de cas de figure peuvent donc être envisagés. A titre indicatif on va supposer ici l'absence totale de compensation. Si la France a effectué $\beta \text{ F}$ de règlements et l'Angleterre $\gamma \text{ £}$, tout se passe comme si deux déficits étaient à annuler en fin de période, un déficit en F de la France et un déficit en £ de l'Angleterre. On a vu que, dans la société capitaliste, l'annulation des déficits s'analyse comme formation de capital; le taux de capitalisation est donné par $\rho = \frac{\text{DPV}}{\text{excédent}}$: Ici $\beta \text{ F}$ et $\gamma \text{ £}$ jouent le rôle d'excédents et les DPV sont a priori indéterminés. On peut toutefois observer que si pour $1 \text{ £} = \alpha \text{ F}$ on a $\gamma \alpha < \beta$, le taux de change d'aujourd'hui paraîtra bas.

Toutes choses égales par ailleurs, le montant des DPV en £ devrait, par rapport aux DPV en F, respecter cette anticipation. Sur la base d'un taux $\bar{\alpha}$ anticipé on aura

$$\frac{\bar{\alpha}}{\alpha} = \frac{\rho_F}{\rho_E}$$

les tendances supposées du taux de change sont liées aux niveaux des taux de capitalisation (ou d'intérêt).

Ceci ne fait que confirmer le point de vue de Tooke et la présente démarche : l'apuration des relations internationales concerne le capital et non la monnaie.

En conclusion de la deuxième partie de cette note, il convient de souligner que les concepts qui ont été utilisés ne sont pas liés à des formes empiriques précises. C'est au contraire la constitution du concept de monnaie comme forme d'organisation des règlements dans une économie séparée et celui du crédit (ou financement) comme valeur d'usage issue de la résolution de la crise dans une société capitaliste qui permet de faire face à la diversité des contenus empiriques associés à la monnaie. La théorie de l'équivalent général de Marx, parce que fondée sur les propriétés particulières de l'or, est très inappropriée et fonde difficilement les analyses des systèmes modernes. La définition donnée par B. Schmitt de la monnaie comme actif-passif, pour utile qu'elle soit à la compréhension de la monnaie aujourd'hui se révèle inadaptée pour la compréhension des systèmes passés.

Si les systèmes monétaires sont divers leur interprétation doit néanmoins être une. Pour cela, il paraît indispensable de l'interpréter comme manifestation nécessaire de l'hypothèse de séparation.

III CAPITAL FINANCIER ET REEL ECONOMIQUE

La distinction entre monnaie et crédit ayant été explicitée il est possible de revenir à la question envisagée rapidement à la fin de la première section de ce papier : la résolution temporaire de la crise dans une société capitaliste.

Il est apparu que le type même de valeur d'usage défini par résolution de la crise, à savoir les droits à la plus-value, se prêtait à une expression temporelle.

C'est qu'il convient de préciser maintenant avant de marquer les limites nécessaires de la description de ce réel économique qu'est le capital financier temporaire.

1. description d'une opération de financement temporaire (OFT)

Les conditions nécessaires à la description d'une OFT paraissent être les suivantes :

(i) un axe de "jours" représentant le temps comme une succession de périodes discrètes $t = 0, 1, \dots, N$, permettant de repérer la période à la fin de laquelle se conclut l'opération ($t = 0$) et celle de son terme ($t = T$);

(ii) la quantité de monnaie indiquant la montant initial $\mathcal{P}$ de l'opération, i.e. la quantité de monnaie (excédent) dont le mouvement provisoire des DPV est la contrepartie;

(iii) la succession des paiements π_t qui comprennent, outre la plus-value, le remboursement :

$$\pi_t = \rho_t \left(\mathcal{P} - \sum_{t=1}^t \lambda_t \right) + \lambda_t$$

où ρ_t est le taux d'intérêt de la période t pour l'opération en question et λ_t le remboursement de la période.

A partir de ces trois caractéristiques, il est possible de définir le taux propre (δ) à cette OFT, comme étant celui qui satisfait :

$$(1) \quad \mathcal{P} = \sum_{t=0}^{t=T} \pi_t (1 + \delta)^{-t}$$

Cette relation ne doit pas être interprétée comme une condition d'équilibre faisant référence à un quelconque calcul économique :

elle a pour objet d'expliciter la relation existant entre les différentes périodes recouvertes par l'OFT¹.

Les données ci-dessus peuvent évidemment s'appliquer à l'ensemble des OFT conclues entre deux éléments quelconques car toutes sont agrégeables.

Accessoirement, il est possible également de définir pour tout ensemble d'OFT un équivalent rente perpétuelle² représentant ce qui aurait été, hypothétiquement, la description d'une opération définitive correspondante. Ce montant de DPV est :

$$\overline{DPV} = \delta^* \rho$$

Dans le même ordre d'idées - calcul auxiliaire de grandeurs non observables - on peut rechercher une expression commode de la durée moyenne du report du règlement définitif (horizon de la fin des temps) :

$$\bar{\tau} = \frac{\sum_{t=0}^t t \eta_t}{\sum_{t=0}^t \eta_t}$$

2. description de l'ensemble du financement : problèmes

Ce qui est possible pour une paire d'éléments est possible pour l'ensemble des paires des éléments pris deux à deux. Il est donc en principe concevable de décrire la réalité économique saisie en t_0

1. Pour $\eta_t > 0 \forall t$, il n'existe qu'une racine positive à l'équation (1).

Soit $P\left(\frac{1}{1+\delta}\right)$ le polynôme : $\left(\frac{1}{1+\delta}\right)\eta_1 + \left(\frac{1}{1+\delta}\right)^2 \eta_2 + \dots + \left(\frac{1}{1+\delta}\right)\eta_t$

$P\left(\frac{1}{1+\delta}\right)$ est pour $\delta > -1$, monotone décroissant. Il n'existe donc qu'un seul point d'intersection avec la droite $\rho = \bar{\rho}$ et donc une seule valeur δ^* racine de $P\left(\frac{1}{1+\delta}\right) - \bar{\rho} = 0$; $\delta^* > 0$ si $\sum \eta_t > \bar{\eta}$

en dressant τ tableaux de flux de paiements η_{ij} et le tableau des montants initiaux ρ_i .

On sait qu'en pratique une telle présentation est problématique et qu'il faut se contenter de tableaux de flux-de-fonds (Flow of funds analysis).

Mais ce sont les difficultés de principe qui paraissent les plus intéressantes à examiner car elles révèlent que la limitation de la connaissance du réel économique n'est pas seulement (ni principalement sans doute) d'ordre physique.

C'est le principe même de la description qui est problématique. Les flux des paiements η_t sont, par définition, non constatables en $t = 0$. Seules, au mieux, sont observables les promesses et obligations contractuellement acceptées; mais ni les prévisions effectives de ces flux incertains ni les conditions de réalisation des promesses ne sont connaissables. En $t = 0$, la description proposée ne peut consister qu'en une prise de position particulière de l'observateur, quel qu'il soit. L'observation crée en un sens la réalité qu'elle décrit.

A cette limitation il convient de rattacher la radicale incertitude de l'économie, thème profond illustré par Keynes, dont on sait qu'elle procède de l'hypothèse fondamentale de séparation. Cette incertitude n'est pas éliminable; elle est contenue dans les règles mêmes du jeu économique. L'éliminer c'est implicitement changer ces dernières en renouant avec le principe de l'ajustement. L'affirmer c'est comprendre que l'incertitude est constitutive même du réel c'est à dire qu'elle est une des formes de l'inachèvement de la société.

Cette difficulté n'apparaît pas dans la théorie orthodoxe, où le futur est déjà contenu dans le présent : le mouvement économique en $t + 1$ y procède d'un écart calculé en t . Par contraste, inachèvement ne signifie pas ici que l'équilibre n'a pas encore été atteint car on ne sait pas si la société va se constituer ou, au contraire, éclater. Aucune force n'existe en t qui permette de calculer, en t , ce que sera la situation en $t + 1$. Toute prise de position en ce sens vaut exactement ce que valent les anticipations des acteurs de l'économie : l'économiste en est un et non un observateur objectif et scientifique.

La description du réel, dans l'analyse hétérodoxe, a donc un sens très différent de celui qui est usuellement entendu. Il s'agit d'une description nécessairement incomplète, en son principe même. Le réel ne se saisit qu'en raison d'une décomposition du temps de constitution de la société (horizon de la fin des temps). Le réel n'existe que spécifié pour un certain jour, t_0 , mais la condition de sa conceptualisation est la pluralité des jours auxquels sa définition est rapportée ($t = 0, 1, \dots$). Cette contradiction rend le réel de $t = 0$ insaisissable dans sa totalité en $t = 0$.

J. Cartelier.